panne d'une panne. C'est bizarre, me souffla-t-il tout à coup. Puis le moteur fut remis en marche et, toujours lentement, l'auto partit dans la direction du pont de Varogne. »

Mme Curteux fait un récit identique.

— Très curieux, votre témoignage, observe le président. Vous êtes probablement les deux personnes qui ont vu la voiture de M. Fabre, conduite par M. Fabre pour la dernière fois de sa vie. (Sensation.)

On renvoie ces témoins.

LA SUITE DES DEBATS LUNDI MATIN

Un incident entre le président et l'avocat général

Une courte suspension d'audience, puis le président Terreygeol revient et dit: L'audience est levée. Les débats ne reprendront que lundi matin. (Mouvement.)

L'avocat général se lève: « Je tiens à déclarer ici que je trouve tout à fait inopportune cette longue suspension des débats.

— Je tiens à vous répondre, riposte le président, vivement mécontent, que je trouve inopportune votre intervention ainsi rendue publique.

C'est au tour de Me Charley, avocat de Mme Fabre, partie civile, de déclarer: « Je m'associe à la protestation du ministère public. » (Rires.)

Cette fois, le président se fâche tout à fait: « Je n'ai que faire de vos appréciations. Je prends cette décision parce que je dois la prendre et j'en assume toute la responsabilité. »

La salle se divertit de nouveau et s'associe divertissement aux interventions du prétoire. Il est 11 h. 30 du matin quand le public quitte le Palais pour aller manifester contre l'accusé. Une foule compacte attendait déjà la voiture et lorsque celui-ci est apparu, les clameurs ont recommencé.

On apprend que c'est pour éviter les cris de « A mort! » qui saluent le passage de Baratand, ainsi que toute inutile bagarre que le président Terreygeol, après avoir du reste pris l'avis des jurés, s'est résigné à renvoyer à lundi matin, à 9 h. 30, les débats d'un procès qui semble se prolonger de plus en plus.

C'est par crainte de troubles qu'il n'y a pas eu d'audience samedi après-midi

Limoges, 1er juin — Le président des Assises avait hésité, hier, à renvoyer les débats après l'audience de samedi matin, jusqu'au lundi. Il consulta, ce matin, le général commandant d'armes pour savoir si des manifestations étaient à craindre et prit ensuite l'avis des jurés. Ceux-ci estimèrent qu'il était préférable de ne pas siéger ce soir. Il était à ce moment 11 heures et la décision devait être prise immédiatement, pour que l'accusé pût rentrer à la prison avant la sortie des usines. Le président n'eut pas le temps de consulter l'avocat général ni les parties civiles.

Quand il revint à l'audience après une courte suspension, il annonça l'audience levée et ordonna que Baratand fût reconduit de suite dans sa cellule.

LES JEUNES SOLDATS

qui auraient été incorporés le 1er novembre prochain, mais ont devancé l'appel, ne feront qu'un an

On sait que, l'application du service d'un an devant avoir lieu dès cette année, les jeunes soldats qui seront incorporés à partir du 1er novembre 1929 ne resteront que douze mois sous les drapeaux.

Aussi, la question s'est posée de savoir si les jeunes gens qui ne devaient partir au régiment qu'au moins de novembre au plus tôt, mais qui, ayant devancé l'appel servent déjà dans l'armée, bénéficieraient du nouveau régime qui sera appliqué à la classe de recrutement dont ils font partie par leur âge, ou continueraient à faire 18 mois de service, suivant le régime actuellement en vigueur.

Le ministre de la guerre vient de faire savoir, en réponse aux observations qui lui avaient été soumises sur ce point, que ces militaires suivraient le sort de leur classe, c'est-à-dire qu'ils ne feraient qu'une année de service.

LES RENTES DES MUTILES DU TRAVAIL

Paris, 1er juin. — La Commission exécutive de la Fédération nationale des Mutilés et Invalides du Travail s'est réunie à Paris. Elle a été reçue par le groupe parlementaire de défense des mutilés du Travail, présidé par M. Durafour. M. Marcet, secrétaire fédéral, a fait la critique du projet de rajustement des rentes déposé par le Gouvernement et a demandé au groupe de se rallier au rapport présenté par M. Delcourt, rapporteur et qui prévoit la rajustement sur la base de 8.000 francs, comme le demande la Fédération.

Trente personnes intoxiquées par du vin contenant de l'arsenic

Montpellier, 1er juin. — A Béziers, une trentaine de personnes ont été gravement intoxiquées après avoir absorbé du vin rouge acheté chez une débitante. Grâce à l'énergique intervention de plusieurs médecins, les malades sont maintenant hors de danger.

L'analyse a révélé que le vin contenait de l'arsenic provenant d'un traitement imprudent fait par le négociant qui l'avait vendu.

Le Parquet de Béziers a ouvert une enquête.

Le maire et le secrétaire de mairie de Rivesaltes condamnés pour fraudes électorales

Perpignan, 1er juin. — Le tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire des fraudes électorales de Rivesaltes. M. Brau, secrétaire de mairie, a été condamné à trois mois de prison et à trois ans de privation de ses droits civiques; M. Roujon, maire, a été condamné à deux mois de prison et à deux ans de privation de ses droits civiques. La partie civile obtient le franc de dommages-intérêts. Les trois accusés ont été relaxés.

CONTE DU DIMANCHE

La réponse de la marguerite

Ce crépuscule de juillet avait la douceur émouvante d'un aveu. Des arômes subtils montaient de la terre chaude, enchantant le vieux parc. Aux carrefours célestes, les étoiles s'allumaient, l'une après l'autre, jalonnant le chemin des génies nocturnes.

Oublieux de l'univers, assis sur un banc à l'ombre des platanes, Roger Robrieux et Hélène Métayer se confiaient leurs âmes.

Vingt-cinq ans tous les deux.

Lui, directeur de cette usine toute proche, muette à présent, et qu'on apercevait au fond d'une allée, énorme et tassée comme un monstre au repos. Autoritaire sans morgue, mais troublé au plus haut point par cette présence féminine dont il subissait le charme conquérant.

Elle, simple assistante au laboratoire de recherches chimiques, sérieuse et grave, n'ignorant point que l'existence est une lutte de tous les instants, décidée à combattre seule au besoin, dans une fièvre d'indépendance et de liberté.

Et voici que ce soir elle se sentait étrangement remuée. Ses belles résolutions d'orgueilleuse solitude venaient de subir un rude assaut. Dans la citadelle réputée imprenable, une brèche s'était ouverte. Les propos persuasifs de Roger Robrieux l'avaient étonnée d'abord, puis séduite. Ils berçaient encore ses oreilles d'une tendre harmonie.

Oui, Roger Robrieux l'avait remarquée depuis longtemps cette souple fille qui réussissait à demeurer élégante dans sa blouse blanche de travailleuse. A plus d'une reprise, sans que rien l'y appelât, il était descendu au laboratoire. Chaque fois ses visites se prolongeaient. Chaque fois, il quittait sa collaboratrice avec un petit pincement au cœur.

Il ne s'était pas rendu compte tout de suite qu'il l'aimait. Et soudain, il avait deviné, dans un tressaillement de joie, que cette Hélène serait la compagne idéale, celle qu'il serait si bon d'associer à sa vie, de conduire au bonheur.

Elle l'écoutait.

— Hélène chérie, vous savez maintenant quelles sont mes pensées. Laissez-moi croire que vous ne me repousserez pas. Rien ne vous enchaîne, ni conventions, ni préjugés. Vous êtes seule au monde. Ma famille est prête à vous accueillir. Hélène, Hélène, dites-moi que vous consentirez à devenir ma femme.

Elle sourit, sans mot dire. Il insista :

— Réfléchissez... J'aurai la patience d'attendre. Mais sachez bien qu'il vous appartient de me rendre heureux ou malheureux.

Hélène sourit encore. Elle se leva.

— Vous partez?... Ah! je vous supplie, à présent! Cette heure est décisive. Nos deux destins s'affrontent et se jouent sous ce ciel calme. Si je ne craignais de vous paraître odieux, je ne vous laisserais pas aller sans que vous ne m'ayez répondu. Votre silence m'inquiète, Hélène. Vous aurais-je blessée?

— Non, Roger... Je suis, au contraire, infiniment touchée de votre confidence. Permettez-moi seulement de vous mettre à l'épreuve.

— Je me soumets à tout, pourvu que ce ne soit pas à l'épreuve du temps. Je vous disais à l'instant que j'attendrai. Je sens que je ne pourrai pas.

— Eh bien! soyez satisfait!

Hélène cueillit une marguerite.

— Roger, ne souriez pas. Ne m'accusez point d'enfantillage. J'attache une importance extrême à cette fleur. C'est elle qui me dictera ma conduite. Vous sentez-vous assez fort pour accepter son verdict, quel qu'il soit?

Roger Robrieux s'emporta :

— Comment, Hélène! Vous, la savante, vous, l'inaccessible, vous seriez à ce point puérile? Ce n'est pas de l'enfantillage, cela, c'est de la cruauté. Oui, une cruauté réfléchie, inexplicable! Vous allez lier mon sort à celui d'une fleur? Un pétale de moins et vous me rejetteriez sans pitié? Mais quelle âme avez-vous donc? Par grâce, abandonnez cette fantaisie bonne tout au plus pour quelque midinette superstitieuse!

Hélène commença d'effeuiller la marguerite.

— Oui... Non... Oui... Non...

Roger n'y tint plus :

— Hélène... Si vous aviez quelque sentiment pour moi, vous cesseriez ce jeu indigne de vous. Ah! je vois bien que vous ne m'aimez pas!

— Oui... Non... Oui... Non...

Un à un, les pétales tombaient, neige tendre sur le gravier.

— Oui... Non... Oui... Non...

Hélène prenait un visible plaisir à sa besogne.

Roger jugea qu'on se moquait de lui. A son tour, il se leva, les épaules voûtées, comprenant que sa place n'était plus là, qu'il lui fallait dire adieu à son beau rêve.

A présent, il ne restait plus que deux pétales au cœur de la marguerite. Lentement, Hélène arracha l'avant-dernier.

— Oui... Vous constatez, Roger? Il n'y en a plus qu'un... Et me voici obligée de me rendre à l'évidence.

Elle jeta l'ultime pétale, celui qui venait de lui imposer sa volonté.

Roger tenta un suprême effort.

— Alors... C'est non?

— La fleur l'a dit, hélas!

— C'est bien... Adieu, Hélène... Je n'aurais jamais cru qu'une fleur fût un jour l'instrument de ma destinée. La vie vous réserve de ces surprises... Pardonnez-moi, mademoiselle. J'avais pensé que vous ne pousseriez pas le jeu jusqu'au bout. Je m'étais trompé. Adieu.

Il raillait. Mais une sourde angoisse voilait sa voix. Et, s'inclinant devant la jeune fille, il reprit le chemin de la maison.

Un rire frais le fit se retourner.

— Où allez-vous donc, Roger?

— Où m'envoie cette stupide marguerite! Je rentre dans mon isolement.

— Ah! Roger... Vous avez encore bien des choses à apprendre. Vous ne connaissez pas le langage des fleurs. Vous n'avez pas su interpréter la réponse de la marguerite! Quand elle disait « Oui », cela équivalait pour moi à ceci : « Oui, je veux l'épouser »!

— Et... « Non »? demanda Roger, illuminé par une certitude qu'il lisait sur le visage chéri.

— Cela voulait dire tout simplement : « Non, il ne me sera pas possible de le laisser partir! » J'étais donc certaine que la marguerite répondrait, conformément à mon secret désir.

Et Roger connut que la pudeur féminine revêtait toutes les formes et que l'espièglerie d'Hélène était déjà une preuve d'amour...

GASTON GUILLOT.

Meurtrière de son mari, une femme est acquittée par les assises de Seine-et-Oise

Versailles, 1er juin. — Mme veuve Jeanne Beauvais, 41 ans, blanchisseuse, rue Marie-Louise, 6, à Maisons-Laffitte, se mariait en 1908 avec un chauffeur d'un grand magasin de Paris. Mais l'accord était loin de régner dans le ménage et ces temps derniers le mari livrait à la boisson. Il s'ensuivit des querelles, au cours desquelles Mme Beauvais était brutalisée par son mari. Le 7 décembre dernier, Beauvais rentra ivre à son domicile. Une nouvelle discussion éclata dans le ménage. L'homme lança une cuvette et son contenu au visage de sa femme.

Celle-ci, redoutant que son mari mit ses menaces de mort à exécution, aperçut le revolver dépassant de la poche de veston de son époux. Elle s'empara de l'arme et presque à bout portant fit feu sur Beauvais, qui s'effondra, mortellement atteint.

L'épouse meurtrière a été acquittée, mais condamnée à verser à la partie civile une somme de 15.000 fr., à titre de dommages-intérêts.

Une RELIGIEUSE ÉCRASÉE PAR UN TRAIN

Verdun, 1er juin. — Ce matin, vers 9 h., Mme Richard, en religion sœur Saint-Louis, 35 ans, de l'Œuvre Saint-Joseph, à Verdun se rendait dans le jardin de l'œuvre, situé sur la petite pente de Glorieux, en lisant son livre de prières, lorsqu'elle s'engagea sur un passage à niveau au moment même où arrivait le train de Lérouville à Sedan, qu'elle n'avait pas entendu venir.

La religieuse, violemment tamponnée, fut projetée à une dizaine de mètres sur la voie et fut écrasée par le convoi.

L'agitation chez les instituteurs du Finistère

Brest, 1er juin. — Pour protester contre leur décalage dans la hiérarchie des fonctionnaires, les instituteurs en activité et en retraite du Finistère se sont réunis à Brest et à Morlaix et ont décidé de faire grève comme examinateurs au certificat d'études et à tous les examens de l'enseignement primaire.

En conséquence, aucun instituteur en activité ou en retraite n'acceptera de faire partie des commissions, qui commenceront à siéger le 3 juin, dans le département.

LES VŒUX DES BLESSÉS DU POUMON

Reims, 1er juin. — Dans sa séance de cet après-midi, le congrès de la Fédération des blessés du poumon a adopté divers vœux demandant notamment :

1° Que tout ancien combattant ayant servi dans un pays où sévit le paludisme soit considéré comme paludéen;

2° Que toute tuberculose provoquée par le paludisme soit imputé au service;

3° Que toute tuberculose se déclarant chez un grand blessé de guerre donne droit à pension;

4° L'application des lois sur les soins dont peuvent bénéficier les blessés du poumon;

5° Le transport, aux frais de l'Etat, des corps des tuberculeux décédés dans un sanatorium.

Un navire s'échoue à Porquerolles

Un lieutenant et un mousse tués

Marseille, 1er juin. — Un navire, le *Kilbane*, a fait naufrage sur le rocher du Langoustier, près de Porquerolles. Le navire s'est échoué par un temps absolument bouché et une mer démontée. Le choc fut tellement violent que tout l'équipage, soit vingt-et-une personnes, fut blessé. Le lieutenant Antoni et le mousse Romanachi, projetés contre les tôles, furent tués. Des secours furent immédiatement envoyés de Toulon, malgré la mer démontée, mais on ne put réussir à dégager le *Kilbane* dont la position est telle qu'on ne sait si on pourra le sauver.

LE SUCCÈS DES TRAVAILLISTES ANGLAIS ET NOS CENTRES TEXTILES

On sait l'importance, pour nos grands centres textiles, de la question dite des droits de « sauvegarde » sur les tissus étrangers qui se pose en Angleterre.

Dans son article, en première page, notre collaborateur Louis Dartois précise la position du parti travailliste, vainqueur aux élections, vis-à-vis de la mesure protectionniste en projet.

DERNIERE HEURE

BILLET PARISIEN

Le Gouvernement pour la ratification des accords

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 1er JUIN (MINUIT).

Le Conseil des ministres s'est occupé aujourd'hui de la ratification des accords sur les dettes extérieures. Une importante décision a été prise; mais pour la comprendre, quelques mots d'explication sont nécessaires.

Depuis plusieurs semaines, M. Poincaré et ses collaborateurs avaient envisagé la ratification des accords de Washington et de Londres. Sans doute, les membres du Gouvernement ne sont pas enthousiastes de cette solution qu'ils n'accepteraient évidemment que comme un pis-aller. Mais ils jugent qu'elle est encore préférable à celle qui consisterait à payer le 1er août prochain les dix milliards de francs-papier représentant le montant des stocks américains. De l'avis des techniciens, autant vaudrait jeter cette somme formidable dans l'océan, car les conditions que nous imposerait ensuite le Gouvernement de Washington n'en seraient pas moins plus draconiennes que celles de l'accord Mellon-Bérengen.

Le Gouvernement a pensé en l'occurrence comme les techniciens; les avertissements réitérés de nos représentants aux Etats-Unis n'ont d'ailleurs pas été étrangers à la résolution prise par M. Poincaré.

Toutefois, le chef du Gouvernement ne peut pas ignorer que le Parlement est, en majorité, hostile à la ratification des accords. Aussi, diverses procédures propres à décharger députés et sénateurs d'une part notable de leur responsabilité ont-elles été envisagées. Ne pourrait-on, par exemple, se contenter de l'approbation des commissions et procéder par décret à la ratification des accords?

Cette façon d'opérer était séduisante. Le malheur, c'est que la commission des Affaires étrangères de la Chambre s'y montre résolument hostile. Cette commission a pris hier une résolution, priant le Gouvernement de ne rien décider sans le consentement des Chambres.

Le Conseil des ministres a donc résolu de déférer au désir exprimé par le Parlement. Les Chambres seront appelées à assumer la responsabilité qu'elles semblaient naguère décliner. Cela ne signifie pas que la procédure des décrets est abandonnée. Mais que la ratification ait lieu ou non par décret, M. Poincaré fera au préalable les Chambres juges de ses intentions. Il est au surplus très peu probable que ce débat décisif .. où se jouera le sort du ministère — ait lieu devant la Chambre avant que M. Briand ne soit revenu de Madrid.

R...

LA SANTÉ DU ROI D'ANGLETERRE

Londres, 1er juin. — Le doyen de Westminster a informé la presse qu'à la suite du conseil des médecins, le service d'actions de grâces a été renvoyé à une date indéfinie. On déclare de source autorisée que l'abcès du roi ne suppure nullement et n'a nécessité aucune opération. Malgré la lenteur du cours de la maladie à laquelle fait allusion le bulletin, on ne s'attend pas à ce que le roi garde longtemps le lit.

Le renvoi à une date ultérieure du service d'actions de grâces a pour but, croit-on savoir, d'éviter la moindre chance de rechute. Après la visite des médecins qui a duré deux heures, la musique de la garde a joué aujourd'hui, comme d'habitude, sous les fenêtres du roi.

La publication du bulletin d'aujourd'hui a causé un soulagement marqué et on annonce officiellement ce soir, au château de Windsor, que le roi a passé une bonne journée et que son état continue à donner satisfaction. Le duc et la duchesse d'York ont déjeuné aujourd'hui au château et se sont ensuite entretenus assez longtemps avec le souverain.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC A POITIERS

Poitiers, 1er juin. — Les fêtes commémoratives du séjour de Jeanne d'Arc à Poitiers, ont commencé cet après-midi par l'inauguration de la plaque commémorative, sur l'hôtel du Recorat, dans le voisinage immédiat de l'hôtel de la Rose où habita Jeanne d'Arc chez Jean Rabateau, avocat général originel au parlement. Cette plaque complète celles déjà apposées sous les auspices du comité national du cinquième centenaire pour jalonner les étapes parcourues par l'héroïne, depuis Domremy et Vaucouleurs.

Les fêtes se continueront demain, dans la ville pavoisée, par l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, œuvre du sculpteur Real del Sarte, en présence de M. André François-Poncet, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.

COURTES DÉPÊCHES

— M. Edward A. Filene, le philanthrope américain bien connu, vient de câbler à Layda, une offre de 25.000 dollars, comme qu'il met à la disposition du Bureau international du travail, pour son enquête sur le pouvoir d'achat des salaires dans les différents pays. M. Albert Thomas a remercié M. Filene de son geste généreux.

— M. Pierpont Morgan quittant le Comité des experts et regagnant l'Amérique, s'est embarqué à Cherbourg à bord de la « Mauritania ».

— Une vague de chaleur règne sur New-York, où la température est montée à 32°, et sur Boston et Pittsburg, où le thermomètre a marqué 26°. A New-York, plus de vingt personnes sont mortes victimes de la chaleur.

LA POSITION DES PARTIS EN ANGLETERRE

Londres 1er juin. — Deux députés libéraux ont été élus en Ecosse. L'Université de Londres a élu un député indépendant et celle de Cambridge, deux députés conservateurs.

La position des partis est maintenant la suivante :

Conservateurs, 253; travaillistes, 287, libéraux, 57; indépendants, 8.

Dix résultats manquent encore.

La répartition des suffrages

Londres, 1er juin. — Le nombre des suffrages obtenus jusqu'à présent par chaque parti est le suivant: Conservateurs, 8 millions 525.727; travaillistes, 8.311.024; libéraux, 5 218.525; indépendants, 237.317; communistes, 50.614.

— Le maréchal Lyautey, qui fait en ce moment, une tournée de propagande pour l'exposition coloniale, était l'hôte de la société de Géographie, qui lui a remis la grande médaille d'or Francis Garnier, la plus haute décoration de la société, en souvenir du grand explorateur stéphanois du Tonkin.

Dernières Nouvelles Régionales

Les funérailles de M. Piet à Caudry

Samedi ont eu lieu, à Caudry, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de M. Piet, ancien député-maire. Au cours de la cérémonie, des discours ont été prononcés par MM. Léon Belot, secrétaire de la Bourse du Travail; Jean Deguise, député de l'Aisne, remplaçant M. Léon Blum; Henri Tamboise, président de l'Union des ouvriers tullistes; Jean-Baptiste Lebas, maire de Roubaix et conseiller général; Auguste Beauvillain, maire de Caudry.

Dernières Nouvelles Sportives

ESCRIME

L'Amicale des Arts conserve le titre de champion de France des S.A.G.

Nous avons reçu, dans la soirée de samedi, de M. De Rycke, président de l'Amicale des Arts, le télégramme suivant:

« Heureux annoncer Amicale des Arts champion de France des S.A.G. escrime pour deuxième fois. »

Nous félicitons bien sincèrement les membres de ce club.

BOXE

Challange bat l'Allemand Schultze par abandon

Paris, 1er juin. — La soirée organisée ce soir au Central Sporting Club a remporté un immense succès. Le combat principal de la soirée opposait l'Allemand Schultze au Français Challange. Après un beau début de combat tout à l'avantage de l'Allemand, grâce à sa mobilité et à son avantage d'allonge, l'Allemand, qui concrétisait une sérieuse avance aux points, se tit cueillir d'un crochet du droit au menton à la sortie d'un corps à corps et alla au plancher pour quelques secondes. Courageux à l'extrême, il se releva ainsi quatre fois, mais Challange qui le suivait bien ne lui laissa pas le temps de récupérer. Le manager de l'Allemand dut jeter l'éponge en signe d'abandon.

EPEE

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE LA F.G.S.P.F. — Ces Championnats ont donné les résultats suivants: 1er Patriotes de Saint-Denis (Lyon), 10 victoires; 2e Armentières, 6 victoires; 3e Sainte-Marie-de-la-Guillotière (Lyon), 5 victoires; 4e Etoile des Deux Lacs (Paris), 5 victoires; 5e Union Gymnique de Vaise (Lyon), 4 victoires.

HIPPISME

LES COURSES A SAINT-CLOUD du 1er juin

Prix d'Orgeval (1.300 mètres) : 1er, Easterazy (A. Esling), 52.00 et 20.00; 2e, Pomme d'Api (Rosso) 59.50; 3e, Red Sun (R. Ferré), 22.50. — Pas couru : Novo, Menalda, Prunelle, Criqui II.

Prix de Clairfeuille (900 mètres) : 1er, Stick (A. Rabbe), 22.50 et 9.00; 2e, Elsa de Brabant (F. Rochetti), 10.50; 3e, Pugaron (C. Rouillon), 15.00. — Pas couru : Lady Geneviève, Cardenio, Francinette, La Tartine.

Prix Loisir (2.400 mètres) : 1er, N'Zao (E. Goldin), 25.50 et 12.00; 2e, Pluie d'Or (A. Bergès), 10.50. — Pas couru : Eversharp, Sourabaya, Golden Fleet, Consommé en Tasse, Carinosa, Sunny, Mate, Yasmak.

Prix Rollepot (1.500 mètres) : 1er, Rosolio (A. Rabbe), 26.00 et 6.50; 2e, Telles (A. Esling), 7.50; 3e, Argonaute (H. Semblat), 8.50. — Pas couru : Clarawood, Zamri, Frelon II.

Prix des Marettes (2.000 mètres) : 1er, Mignapou (A. Rabbe), 6.00 et 6.00; 2e, Pillcar (A. Duputel), 9.00. — Pas couru : Whist, Pink, Chow, L'Odeon, Isengrin, Badabont, Marot, O....

Prix Le Blois (2.100 mètres) : 1er, Lacty (A. Esling), 50.50 et 16.00; 2e, Saint Corentin (F. Rochetti), 13.00; 3e, Exmont (J. Rosso), 17.50. — Pas couru : Tops à l'Œil, Hervé, Seyssel, Perdouys, Magnum III, Altayr, La Dive.

Prix Ecouen (1.600 mètres) : 1er, Lion leacted (A. Esling), 39.00 et 11.50; 2e, Lazaro (G. Valard), 13.50; 3e, Porte Veine (A. Rabbe), 9.00. — Pas couru : Mandragore II, Kimberley, Le Pêcheur, Pine Wood, Town Boy.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS

LIVERPOOL, 1er juin.

Ventes, 4.000; importations, 4.024; Américain, baisse 18; Brésilien, baisse 23; Egyptien, hausse 25.

NEW-ORLEANS, 1er juin.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 18.35; — Cotons à terme : Sur janvier, 18.88; mars, 18.40; mai, incoté; juillet, 18.11; octobre, 18.13-14; décembre, 18.27-28.

NEW-YORK, 1er juin.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 18.40; — A terme : Sur janvier, 18.44-46; février, 18.51; mars, 18.54; avril, 17.62; mai, 18.60; juin 17.91; juillet, 18.06-08; août, 18.13; septembre, 18.20; octobre, 18.26; novembre, 18.40; décembre, 18.40-42.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 3.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 2.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 3.000; France et Continent, nulles; pour le Japon, nulles.

Marché des changes à l'Etranger

Londres : Sur Paris, 124.03; Esc. hors banque, 5 3/8; Prêt à court terme : 4 1/2.

SUCRES ET CAFÉS. — Clos.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI DIMANCHE 2 JUIN :

Aujourd'hui, saint Pothin.

Soleil : Lever à 4 h. 58; coucher à 20 h. 45.

Lune : Dernier quartier du 31; nouvelle le 7.

Bulletin météorologique pour la journée du 2 juin (Région Nord) : Beau temps, nuageux, brumeux le matin; vent variable passant à Sud-Ouest, 2 à 5 m.; température en hausse; minimum stationnaire.

Pharmacies de garde : MM. Dhellemmes, 88, Grande-Rue; Couvreur, 151, rue de Mouveaux.

Œuvre de Saint-François-Régis, 32, rue Richard-Lenoir : de 10 à 12 h.

Musée des Arts Industriels, place Chavroul : de 10 à 12 heures.

Musée Weerts (Hôtel de Ville), de 9 à 12 h.

Bibliothèque pour tous, 43 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : de 10 h. 30 à 12 h.

Groupement Nordiste d'Echange (Bourse libre de Timbres : de 10 h. 30 à 12 h. 30, Grand'-Place, 1.

Caisse ouvrière de Ste-Elisabeth, 57, rue de Rocroi : Permanence de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Secrétariat Populaire Sainte-Elisabeth, 57, rue de Rocroi : de 11 à 12 h.

A 9 h. 30, Café Pandore : Réunion générale de la Mutuelle de l'Ameublement.

A 10 h. 15, Institut Technique : Assemblée générale des Anciens Elèves.

A 10 h. 30, Café Pandore : Assemblée générale de l'Amicale des Employés du Textile.

A 12 h., Eglise St-Marlin : Bénédiction du drapeau de l'Union des Evadés.

De 16 h. 30 à 18 h. 30, Parc Barbieux : Concert par la « Grande-Harmonie ».

LA NOMINATION des Commissions muincipales et des délégués du Conseil municipal

Au cours de son assemblée du 31 mai, le Conseil municipal de Roubaix a procédé à la désignation de ceux de ces membres devant faire partie des commissions municipale et des délégués du Conseil municipal dans l'autres commissions.

Voici la composition de ces diverses commissions :

Commissions municipales. — Première Commission (Bâtiments, Voirie, Promenades et Jardins) : MM. Watremez, adjoint; De Brabander, adjoint; Bardiaux, Bracq, Dewitte, Dhont, Lorthiois, Nys, Vanherpe, Vanovermeir, Verdonck, Winants.

Deuxième Commission (Finances, Octroi, Contributions et taxes diverses, Pesage, Droits de place, Foire, Halles et Marchés) : MM. De Brabander, adjoint; Dupré, adjoint; Bourdon, Delforge, Denys, Lorthiois, Mangin, Nys, Vanherpe, Vanoutegheem, Vanovermeir, Winants.

Troisième Commission (Instruction publique, Caisse des Ecoles, Cantines scolaires, Beaux-Arts, Théâtre, Hygiène, Salubrité et Bains publics) : MM. Dupré, adjoint; Thérin, adjoint; Bardiaux, Bourdon, Corbeau, Delforge, Demeyer, Dewitte, Dhont, Dumont, Lefebvre, Vanovermeir.

Quatrième Commission (Etat-civil, Retraites ouvrières, Sapeurs-Pompiers, Pompes funèbres, Cimetière) : MM. Thérin, adjoint; Sory, adjoint; Bataille, Delforge, Delobbe, Demeyer, Lamarcq, Leman, Merrheim, Parent, Verbeurgt, Werbka.

Cinquième Commission (Assistance publique, Etablissements charitables, Caisse de crédit municipal, Crèches, Fêtes publiques, Musiques, Chorales) : MM. Sory, adjoint; Verbeurgt, adjoint; Bracq, Delforge, Demeyer, Denève, Denys, Dumont, Meirhaeghe, Nys, Vanherpe Vanoutegheem.

Sixième Commission (Eaux, Eclairage public, Tramways, Contentieux, Assainissement, Ebouage, Inspection sanitaire, Abattoir) : MM. Verbeurgt, adjoint; Watremez, adjoint; Bardiaux, Bataille, Bracq, Delforge, Denève, Dhont, Dumont, Leman, Lorthiois, Vanoutegheem.

Délégations du Conseil municipal. — Caisse des retraites des employés de la Ville : MM. Watremez, De Brabander, Verbeurgt.

Caisse des Retraites des Sapeurs-Pompiers : MM. Bataille, Delforge, Craye, capitaine-commandant.

Personnel des Services municipaux (Conseil de discipline) : MM. Bardiaux, Delforge, Denève, Nys, Vanherpe, Winants.

Commission mixte des Eaux et Syndicat intercommunal de l'Espierre : MM. Verbeurgt, Delforge, Lorthiois.

Commission municipale scolaire et Caisse des Ecoles : MM. Boudin, Cordonnier, Dendoncker, Doise, Glorieux, Hazard, Hoepel, Hirsch, Jorion, Lejeune, Mesdagh, Pontoire.

Commission communale de statistique agricole : M. Nys.

Collège de jeunes filles (Bureau d'administration) : MM. Dupré, adjoint; Thérin, adjoint.

Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie (Institut Turgot), Conseil de perfectionnement : MM. Dumont, Aubreton, Glorieux, Hazard, Lambert, Lambin, Leman, Lempire.

Ecole Pratique de jeunes filles (Conseil de perfectionnement) : MM. Dupré, adjoint; Thérin, adjoint; Mmes Couthier-Surellier, F. Lambin-Boulanger : MM. Cordonnier Léon, Gaude Alfred, Nicole Victor, Pouchain Adonis.

Commission locale professionnelle : MM. Denève, Dewitte, Vanovermeir.

Legs Boucherie-Perthes : MM. Sory, adjoint; Bourdon, Dumont, Lorthiois, Nys.

Hospices : MM. Kléber Sory, adjoint; Vanherpe Fleurus.

Bureau de bienfaisance : MM. Dumont Louis, Winants Pierre.

Caisse de Crédit municipal Roubaisien (Commission administrative) : MM. Delforge, Nys.

Office public municipal d'habitations à bon marché : MM. Lebas, maire; Watremez, adjoint; Sory, adjoint; Dumont, Nys, Vanovermeir.

Le VIe Circuit Franco-Belge du *Journal de Roubaix*

Notre grande épreuve annuelle a lieu aujourd'hui dimanche. Rassemblement et appel obligatoire des coureurs à 11 heures, place de la Liberté.

Arrivée vers 16 h. 45, boulevard Gambetta, à hauteur de la rue Louis-Catrice (ancienne rue du Bassin).

Les coureurs pénétreront à Roubaix par l'avenue des Villas et gagneront le boulevard Gambetta par la rue de Beaumont, la place du Travail, les boulevards de Lyon, de Reims et de Mulhouse, la rue Molière, les boulevards de Beaurepaire et de Colmar.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS DE L'INSTITUT TECHNIQUE

L'Association des Anciens étudiants de l'Institut Technique Roubaisien tiendra sa réunion générale annuelle aujourd'hui dimanche 2 juin. A 9 h. 30, dans la chapelle de l'Institut, une messe sera célébrée à la mémoire des membres défunts de l'Association. A 10 h. 15, séance de travail dans la grande salle de l'Institut. A 13 h., à l'Institution Notre-Dame des Victoires, banquet présidé par S. G. Mgr Liénart, évêque.

Halle Flipo: Beurre 19,30, extra 20 et 22,20; Café, 22; Gruyère 16; Biscuits, 6,50. 20765

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 2 juin 1929 N° 1.

Le Roi des Archers

PAR

RENÉ BAZIN

I

L'estaminet de la « Belle Aventure »

— Après toi, mon Empereur!

— Mais non, Sire, mais non! tu es le plus âgé : passe devant!

Et ils entrèrent, le roi le premier en effet, l'empereur le second, c'est-à-dire Alfred Demeester, tisserand, et Arthur Vincke, trieur de laines. Quiconque a manié l'arc, connaît cette rue montante, à Roubaix, et la maison blanche, peu élevée, qui n'est, en façade, que l'estaminet de la « Belle Aventure », mais où s'allongent, en arrière, l'une au-dessus de l'autre, deux salles pour les jeux : la salle du « boulevard » au rez-de-chaussée; au premier étage, celle des archers.

Les deux hommes se rencontraient assez peu et, n'eût été leur commune passion pour le noble jeu, les raisons qu'ils avaient d'être amis n'apparaîtraient guère. A les voir, par exemple, assis l'un en face de l'autre, devant une table de café, les deux bras de jeu noir tendus entre les deux poitrines et les deux visages, — ils aimaient cet encens, — le contraste était même éclatant.

L'empereur avait encore quelque jeunesse. Très grand, mince au bas des côtes, les hanches droites, cavalier qui n'était jamais monté à cheval, fait pour les belles armures et qui, guerrier, n'avait jamais porté que le sac et le fusil, au temps des tranchées de l'Artois, Arthur Vincke, avec sa figure en lame, ses yeux noirs, ses moustaches relevées, sa barbiche allongeant le visage, ressemblait à certains personnages des tableaux où Franz Hals groupait les dignitaires de quelque guilde flamande, à ceux auxquels vont bien le feutre et le justaucorps, aux puissants ouvriers-maîtres des villes artisanes, si fiers de leur métier.

Plus âgé, Alfred Demeester n'avait pas cette allure. De belle taille, lui aussi, solide, musclé, la poitrine large, il voûtait un peu, en marchant, ses épaules, courbées au long des jours sur la machine. Il avait des cheveux plats et tout blancs, qu'il s'efforçait encore de séparer par une raie, bien qu'ils fussent peu nombreux au sommet du crâne; il avait de longues moustaches tombantes et le menton rasé. En étudiant son visage, on eût découvert que les traits étaient réguliers, et que les yeux, d'un vert léger, prenaient vite un singulier éclat, une expression de colère, de défi, en tout cas de volonté. Mais cette régularité des traits n'était point ce qu'on observait d'abord, parce qu'ils étaient épais. La première impression que donnait le visage du vieil ouvrier roubaisien était celle de la force patiente, qui peut s'émouvoir et devenir brutale, de la droiture de cœur et de la duplicité. On était Demeester comme un des doyens des tisserands de Roubaix. Ceux qui le rencontraient, marchant à fortes enjambées sans lunettes et sans canne, n'auraient pu croire, cependant, qu'il avait passé la soixantaine. On le disait fidèle à la maison Lepers-Hooghe : il n'était qu'habitué, depuis une quarantaine d'années, chez ses patrons. Hiver comme été, il s'habillait de vêtements gris; par temps de brume ou de glace, il tournait deux fois, autour de son cou, une écharpe de laine que l'usage, le brouillard, la pluie, la fumée, avaient réduite à l'état de cordage amolli et rendu semblable, pour la couleur, aux mousses, mouillées et mortes, qu'on rencontre aux pieds des arbres, vers la fin de l'automne.

— Il fait bon ici! dit-il en pliant ce long cache-n